Toutes les infos (Site, région, communiqués, presse, direct.... sur)

www.rallye-indre.com

Samedi 31 OCTOBRE

RALLYE NATIONAL DE L'INDRE

& des Appellations Valençay

> Parc Fermé à Valençay - Parc assistance à Levroux
> Epreuves chronométrées à Bretagne - Bouges le Château et Rouvres les Bois - Poulaines

> RÈGLEMENT

Centre-Val de Loire · Sofeval · INDRE CONSEIL GENERAL · CCEV · AEB Location et Vente · Intermarché · Valençay · MASTER TECH · EL Technologies · FFSA Course de France Rallye · A.S.A. Yserry · Ecurie Berrichonne

Règlement particulier

Rallye de l'Indre et des appellations Valençay

Site internet : www.rallye-indre.com

PROGRAMME

Lundi 07 septembre 2015
Parution du règlement

Lundi 19 octobre 2015
Clôture des engagements.

Dimanche 25 octobre 2015
Mise à disposition du carnet d'itinéraire et ouverture des reconnaissances.
Publication de la liste des engagés.

Vendredi 30 octobre 2015

Vérifications administratives de	**16 h 00 à 21 h 00**
Vérifications techniques de	**16 h 10 à 21 h 10**

Samedi 31 octobre 2015

Publication de la liste des équipages admis à prendre le départ :	**09 h 30**
Départ du 1er concurrent :	**10 h 30**
Arrivée du rallye, 1er concurrent :	**18 h 57**
Publication des résultats du Rallye :	**30' maximum après l'arrivée du dernier concurrent**
Remise des prix : Podium place du champ de foire	**suivant classement arrivée**

PROGRAMME DES REUNIONS
DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Vendredi 30 octobre 2015	19 h 00	Usine sofeval route de Châteauroux
Samedi 31 octobre	13 h 00	Usine sofeval route de Châteauroux
	20 h30	Usine sofeval route de Châteauroux

LISTE DES ADRESSES

SECRETARIAT	Jean BLAYON 85 rue Pasteur 36120 ARDENTES ☐ **02 54 07 24 90 ou 06 81 33 39 71** jean.blayon@orange.fr rallye-indre@netcourrier.com
DISTRIBUTION DU CARNET D'ITINERAIRE	**Dimanche 25 octobre de 9 h – 12 h 30** **Office de tourisme du pays de Valençay** 2 avenue de la résistance 36600 Valençay ☐ 02 54 00 04 42 **Vendredi 29 octobre de 9 h à 12 h** **Salle des fêtes de Valençay** 37, place du champ de foire 36600 VALENCAY
AFFICHAGE DE LA LISTE DES ENGAGES	**Office de tourisme (à partir du 25/10/15)** **Salle des fêtes (à partir du 29/10/15)**
ACCUEIL DES OFFICIELS	**Salle Pierre de la Roche - Mairie** 4, rue Talleyrand 36600 Valençay
VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES	Musée de l'auto (Hall) 12, avenue de la Résistance 36600 VALENCAY
VERIFICATIONS TECHNIQUES	Usine Sofeval - Route de Châteauroux 36600 VALENCAY
P.C. COURSE **SALLE DE PRESSE** **SALLE DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS**	*Usine Sofeval* *Route de Châteauroux* *36600 Valençay*
AFFICHAGE OFFICIEL	Parc Fermé Place du Champ de foire 36600 Valençay
PARC FERME	Place du Champ de foire 36600 Valençay
PARC D'ASSISTANCE	Place de la République 36110 LEVROUX
VERIFICATIONS FINALES	Usine Sofeval - Route de Châteauroux Ou Garage Desbrais Route de Châteauroux 36600 VALENCAY
REMISE DES PRIX	Sur podium Place du Champ de foire 36600 Valençay

COUPE DE FRANCE DES RALLYES
RALLYE NATIONAL DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY
30 et 31 octobre 2015

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Définition:

L'ASA du Berry en qualité d'organisateur administratif, et Ecurie Berrichonne, en qualité d'organisateur technique organisent les

30 et 31 octobre 2015

Le RALLYE NATIONAL DE L'INDRE ET DES APPELLATIONS VALENCAY

Autorisation comité Centre n° 027/2015. Du 21/07/2015
Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A., sous le permis d'organisation N°228 en date du 22/07/2015

Comité d'organisation:

Président	Marc DUPONCHEL
Vice-présidents	Jean BLAYON
	Franck MICHAUD
Secrétaire	Catherine GIRAUD
Trésorier	Jean BLAYON
Protocole et Officiels	Joël GUERIN
Responsable véhicules	Claude TURPIN
Road Book	Michel GIRON
Matériel et implantation	Francis COLIN
Relations avec les concurrents	Jean BLAYON
Animation	Laurent BLANCHEFORT
Partenaires	Michel POITELON

Permanence du Rallye: Jusqu'au Mercredi 28 octobre 2015
85 rue Pasteur - 36120 ARDENTES

SECRETARIAT CONCURRENTS

Jean BLAYON 85 rue Pasteur - 36120 ARDENTES
☎ **02 54 07 24 90 ou 📱 06 81 33 39 71** jean.blayon@orange.fr

A partir Jeudi 29 octobre 2015
Salle Pierre Delaroche 4 rue Talleyrand 36600 Valençay
Pilotes ❑ 06 81 33 39 71 Officiels ❑ 02 54 08 68 20

Organisateur technique :

Ecurie Berrichonne BP 61 36002 CHATEAUROUX

1.1P. Officiels

COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Président	Jacques COURMONTAGNE	1004 / 11849
Membres	Gilles GUILLIER	1507 / 2504
	Sophie GARDIA	1504 / 54158

DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course Général	Joseph LORRE	1202 / 10395
Directeur de course Adjoint	Jean Luc ROGER	1507 / 1030
Adjoints à la Direction de Course	Alain BONNAUD	1714 / 8481
	Serge FAUVEL	1507 / 2517
Adjoint en charge des classements	Guy BOUCHER	1507 / 4297
Directeurs des Epreuves Spéciales	ES1 Jacques COURTIN	1504 / 6239
	- Adjoint Gérard Edouard	1507 / 2211
	ES2 Michel FRALIN	1208 / 2149
	-Adjoint Jean L MINEUR	1209 / 29169
	Inter :Claude MARANDEAU	1507 / 4692
Voiture tricolore	P. AGOSTINIS / A. FERNANDES	0102 / 1270
Voiture balai	JP PELLETIER/J.HOUSSINOT	1504 / 8533

RESPONSABLE COORDINATION Joël GUERIN 1502/ 3984

COMMISSAIRES TECHNIQUES

Responsable :	Claude PINA	1004 / 13191
Membres :	Patrick DESBAIT	1503 / 9740
	Sylvain MENORET	1507 / 8845
	Philippe COURTIN	1507 / 42190
	Régis BERREAU	1507 / 136886
	Robert VINCENT	1101 / 8796

MEDECIN CHEF Docteur Belin

COMMISSAIRES SPORTIFS CHARGES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS :

Annie MARROT RIOUX 1501 / 14769

Marie DE MONCUIT 1501 / 221225

CHARGE DES RELATIONS AVEC LA PRESSE : Françoise MARTIN

1.2P. Eligibilité

Le Rallye de l'Indre et des appellations Valençay compte pour :
La Coupe de France des Rallyes 2016 Coef. 3
Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Centre 2015 coef 2
Le Championnat du Comité Régional du Limousin 2015

1.3P. Vérifications : conforme au règlement standard FFSA.

Les équipages ne recevront pas de convocation pour les vérifications administratives et techniques, ils trouveront l'heure sur le site www.rallye-indre.com ou par téléphone au secrétariat.

Vérifications Administratives :
16h à 21h : Musée de l'auto (Hall) 12, avenue de la Résistance 36600 VALENCAY

Vérifications Techniques :
16h10 à 21h10 : Usine Sofeval - Route de Châteauroux 36600 VALENCAY

Contrôle final : les vérifications finales auront lieu à l'usine Sofeval. Le taux horaire de la main d'œuvre est de 60 €.

ARTICLE 2P.ASSURANCES : Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES :

3.1P.Demande d'engagement – Inscription
Toute personne, qui désire participer au Rallye de l'Indre et des appellations Valençay doit adresser à :
Jean BLAYON 85 rue Pasteur 36120 ARDENTES
La demande d'engagement jointe + la fiche speaker dûment complétées ainsi qu'un chèque du montant des droits d'engagement **avant le 19 octobre 2015** minuit (cachet de la poste faisant foi)
Possibilité de remplir directement le formulaire d'engagement en ligne disponible sur www.rallye-indre.com

3.1.1P. Concurrents Admis : Conforme au règlement standard FFSA.

3.1.5P. Road Book :
Le road book sera retiré aux adresses indiquées dans la liste page 2 ou pourra être expédié contre paiement d'avance de 15 €. Un exemplaire supplémentaire sera disponible contre paiement de 25 €.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum

3.1.11P. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés :

Avec la pub jusqu'au 07 octobre 2015 ……360 €
Après le 07 octobre et jusqu'au 19 octobre 2015……410 €
Equipage avec 2 membres Ecurie Berrichonne avant 07 octobre 2015…300 €
Equipage avec 1 membre Ecurie Berrichonne avant 07 octobre 2015…..330 €
Sans la publicité facultative des organisateurs : .....820 €
A l'ordre de l'ECURIE BERRICHONNE

3.1.12P.La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- du montant des droits d'engagement.
- de la photocopie de la licence des deux membres d'équipage.
- de la photocopie du permis de conduire des 2 membres d'équipage ou photocopie de la carte d'identité pour les copilotes ayant une licence Nationale Junior Auto.

IMPORTANT :.
Les droits d'engagement seront entièrement remboursés aux concurrents :
- dont l'engagement aura été refusé et au cas d'annulation du rallye

L'organisateur remboursera avec une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents, qui pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par courrier, fax ou mail pouvant être justifiée.
La retenue sera de :
- De 20 % pour les forfaits reçus entre 7 et 2 jours avant l'épreuve
- De 40 % pour les forfaits reçus moins de 2 jours avant l'épreuve
- 100% pour les forfaits non déclarés

3.3. Ordre de départ : Conforme au règlement standard FFSA.

L'ordre des départs se fera dans l'ordre des numéros pour la 1ère section
Pour la 2ème section, il se fera dans l'ordre du scratch de la 1ère spéciale

ARTICLE 4P VOITURES ET EQUIPEMENTS :

4.3P. Assistance : conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée Place de la République et square Gambetta 36110 LEVROUX

Les organisateurs fourniront à tous les équipages une plaque ou autocollant « assistance » (indispensable pour avoir accès au Parc d'Assistance).
Le parking plateaux obligatoire est situé parking du stade route de Poulaines 36600 Valençay

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces : conforme au règlement standard FFSA

4.6P. Identification des voitures :

Pour tous les rallyes, chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x110 mm), permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant *(à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation)* d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm x 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

ARTICLE 5P.PUBLICITE : conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative vous seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le Rallye de l'Indre et des appellations Valençay 2015 comporte un parcours de **235.50 km**
Il se déroulera en 1 étape et 3 sections.
Il comporte **6** épreuves spéciales d'une longueur totale de **97.80 km (soit 41 %)**

Les épreuves spéciales sont:

E.S. 1 - 3 - 5 Bretagne – Bouges Le château	12.20 km
E.S. 2 - 4 - 6 Rouvres – Aize – Buxeuil - Poulaines	20.40 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe itinéraire

6.2p. Reconnaissances : Conforme au règlement standard FFSA.

Les reconnaissances seront limitées à 3 passages par E.S.

6.2.6P Les reconnaissances se dérouleront en deux séances.

A : le dimanche 25 octobre 2015 de 9h30 à 20 h.
OU
B : le vendredi 30 octobre 2015 de 9h30 à 20 h

Les équipages et concurrents auront l'obligation de respecter au cours des reconnaissances le code de la route (notamment la vitesse et le bruit).
Afin de faire respecter ces règles, l'organisateur mettra en place des contrôles renforcés (pointage, respect des jours et horaires, présence gendarmerie avec radar notamment dans les villages, ...).

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE :

7.2P. Dispositions générales relatives aux contrôles : conforme au règlement standard FFSA.

7.3.11.P..Les signes distinctifs des commissaires sont:
- Chefs de postes : Chasuble orange « chef de poste » conforme au RTS
- Commissaires de routes : Chasuble orange « Commissaire » conforme RTS
- Chargé des relations avec les concurrents : Chasuble rouge « Relations concurrents » conforme RTS

7.5.17.1 Abandon :

Tout équipage est tenu d'informer au plus vite la Direction de Course de son abandon au numéro de téléphone communiqué lors des vérifications. La non-observation de cette règle entraînera pour l'équipage une pénalité financière à la discrétion des commissaires sportifs.

ARTICLE 8 PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS : Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9 CLASSEMENTS : Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10 PRIX – COUPES :

CLASSEMENT		**1er**	**2ème**	**3ème**	**4ème**
Scratch		300 €	200 €	100 €	
Groupe	plus de 10 partants	200 €	150 €	100 €	
Classe	moins de 4 partants	150 €			
	de 4 à 5 partants	300 €			
	De 6 à 8 partants	300 €	150 €		
	de 9 à 11 partants	360 €	150 €	75 €	
	plus de 11 partants	360 €	200 €	100 €	50 €
Féminin	3 partants ou plus	150 €			

Total des prix distribuable 20 750 €
Les classe R1A et R1B, R2B et R2C, R3D, R3C et R3T seront regroupées en R1, R2 et R3

Des coupes récompenseront:
- les 3 premiers équipages du classement général
- le premier équipage de chaque groupe
- le premier équipage de chaque classe
- le premier équipage féminin
- 4 commissaires de route

La remise des prix se déroulera le samedi 31 octobre 2015 à l'arrivée du rallye sur le Podium. Les prix en argent seront envoyés dans la semaine suivante.

INFORMATION de L'ORGANISATEUR

Dépannage dans une épreuve chronométrée :
L'organisateur décline toute responsabilité pour le dépannage et le rapatriement des voitures accidentées, celui-ci restant à la charge du concurrent.

Parc Plateaux :
Les plateaux restent dans tous les cas sous la responsabilité de leurs propriétaires. Aucun gardiennage n'est prévu à cet effet.